

ISSOIRE AVIATION

Société Anonyme au Capital de 600.000 Francs

Siège Social :

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 1 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

ISSOIRE, le 22 Août 1988

BULLETIN SERVICE ~~A~~ N° 33

Classement →

IMPERATIF

APPAREILS CONCERNES →

Planeurs WA 26 P, WA 26 CM, WA 28, WA 28 E, WA 28 F,
WA 28 EF,
Tous numéros de série

DELAI D'APPLICATION →

Avant tout nouveau vol puis à des intervalles ne
dépassant pas un an

I - OBJET : Support d'Empennage Horizontal Mobile

Inspection et remplacement éventuel de la tablette arrière WA 26.29.01
ou du cadre support EHM WA 26.25.10

II - INSPECTION :

Ces inspections doivent être effectuées avant tout nouveau vol puis à chaque visite annuelle. Elles ont déjà été rendues impératives par la C.N. 88-089 (A) et ont peut-être déjà été effectuées à ce titre.

Avant toute chose, inspecter la peau de fuselage située près du pied de dérive pour chercher des traces de frottement dues aux fourchettes de commande de tabs.

Des traces à ce niveau représenteraient un indice très probant d'existence probable d'une détérioration de l'un des éléments visés aux paragraphes II-1 - II-2 ci-après. Toutefois, l'existence ou l'absence de trace ne constitue pas des preuves absolues, ni dans un sens ni dans l'autre. D'autre part, cette inspection est sans objet pour le WA 26 CM qui est dépourvu de tab.



Approbation D.G.A.C.

Aéro 1202 /DT

du 9.9.88

Page

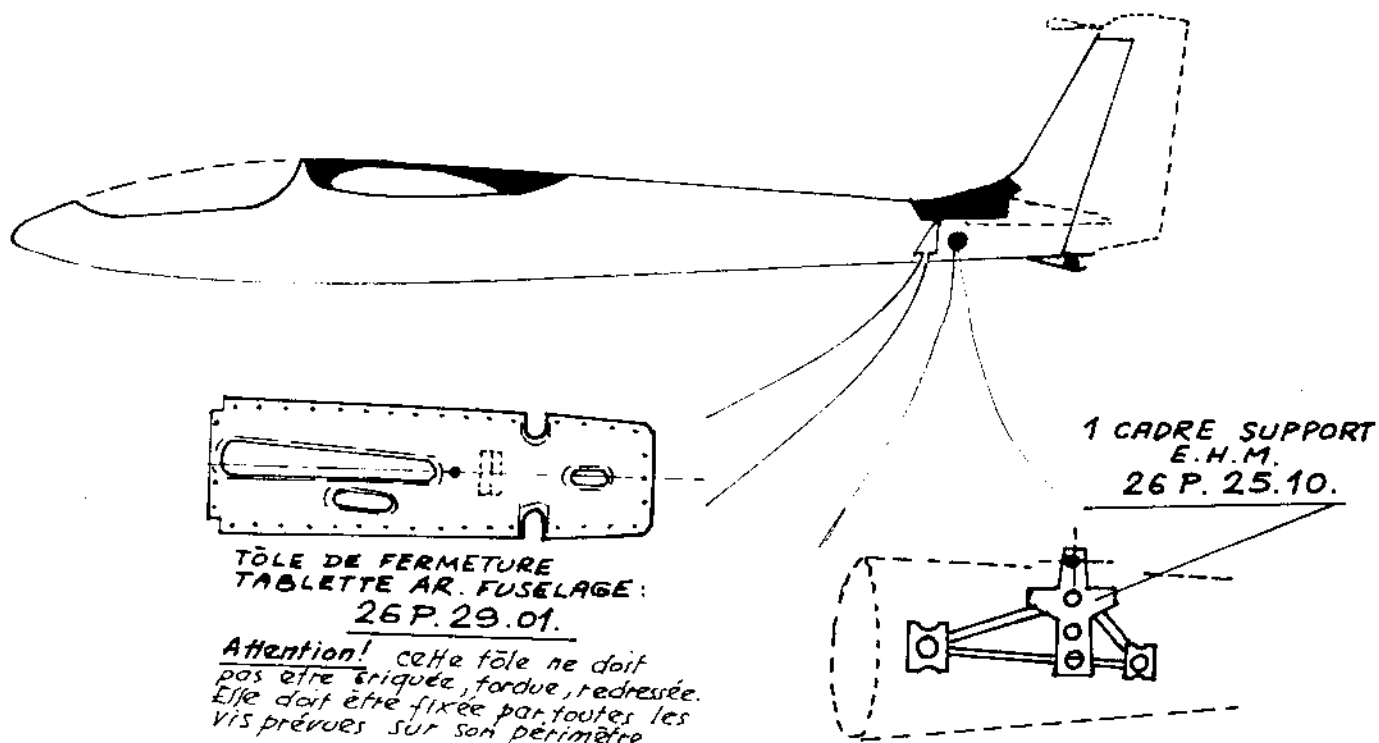
1 / 5

Siège Social :

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54



II-1 - TABLETTE ARRIERE DE FUSELAGE 26 P.29.01

Déposer le carénage 26 P 28.02 au pied de la dérive puis la gouverne de profondeur et, enfin, la tablette arrière de fuselage 26 P.29.01.

Inspecter soigneusement la tablette arrière de fuselage pour rechercher toute crrique ou déformation. Les trous de fixation (38 trous) ne doivent pas être ovalisés.

Attention ! Lors du remontage, les 38 vis prévues doivent être toutes présentes.

RE A

Approbation D.G.A.C.
Aéro 1202 /DT
du 9/9/88

Page

2 / 5

II-2 - CADRE SUPPORT EHM 26 P.25.10

Après dépose et examen de la tablette arrière (voir paragraphe II-1), inspecter les liaisons du cadre support de l'empennage à la paroi interne du fuselage, côtés droit et gauche. Au total, 6 pattes métalliques sont noyées dans le plastique stratifié. Rechercher des traces d'oxydation des parties de la ferrure noyées dans le plastique stratifié. Rechercher des traces de délaminage des tissus de verre de recouvrement. Rechercher toute anomalie permettant de détecter une mauvaise liaison entre le cadre support et la structure du fuselage en effectuant des pressions manuelles sur le cadre support et sur la peau du fuselage à proximité immédiate des pattes noyées dans le stratifié.

En principe, le stratifié doit avoir son aspect translucide habituel tout autour des pattes qui y sont noyées. Des traces blanches plus ou moins localisées et opaques à la lumière seraient la marque d'un délaminage. Au besoin, éclairer fortement par l'extérieur du fuselage et observer l'intérieur : les zones délaminiées, non translucides, apparaissent anormalement opaques.

On peut aussi rencontrer, autour des pattes de fixation, des zones de couleur marron. Ces traces sont dues à une oxydation des pattes de fixation noyées dans le plastique stratifié.

Rechercheraussi, sur toute la pièce, toute trace de crique ou de déformation, en particulier, à proximité des soudures et des pattes de fixation de l'empennage horizontal et leviers recevant les câbles de commande.

III - SANCTION

III-1- Pas d'anomalie

Si les inspections décrites au chapitre II ne font pas apparaître d'anomalie, remonter l'ensemble, vérifier le fonctionnement correct des gouvernes, les débattements de l'empennage horizontal et de son tab (sauf WA 26 CM qui n'a pas de tab).

Porter mention de l'exécution de ces travaux dans le livret planeur.



Approbation D.G.A.C.
Aéro 1202 / DT
du 9.9.88

Page

3 / 5

III-2- Existence d'une anomalie

III.2.1- Endommagement de la tablette arrière WA 26 P 29.01

Cette pièce n'est pas réparable et doit donc être remplacée.

III.2.2- Endommagement du cadre support WA 26 P.25.01

a) Dégât mineur

Ce paragraphe peut être appliqué lorsque le défaut est limité au maximum à deux des six pattes de fixation noyées dans le plastique et consiste en un délaminage et/ou une oxydation locale. Dans tous les autres cas, et en particulier, en cas de corrosion importante, il faut se référer au paragraphe b) ci-dessous.

Sur chaque patte noyée dans le plastique stratifié et présentant un défaut, effectuer les opérations suivantes :

- à l'aide d'un outil tranchant (couteau ou ciseau à bois) retirer entièrement les tissus de verre recouvrant la ou les pattes concernée (s).
- nettoyer soigneusement toute la surface de la patte ainsi mise à nu : supprimer toute trace de peinture et/ou de corrosion à l'aide d'un ponçage énergétique au papier de verre
- exercer des pressions manuelles sur la peau du fuselage à proximité immédiate de la patte de fixation ainsi dégagée pour rechercher un décollement entre la patte et la peau du fuselage. Si la patte n'est pas décollée, passer aux opérations décrites au paragraphe suivant. Si elle est décollée, il faut d'abord rechercher des traces d'oxydation sur la patte, côté peau du fuselage, soit par examen visuel, soit (si possible) en faisant glisser une feuille de papier propre et épais entre la patte et la peau du fuselage : une oxydation laisserait des traces couleur marron sur le papier. Si de l'oxydation est détectée, arrêter les travaux à ce stade et se conformer à la procédure décrite au paragraphe b) ci-dessous. Sinon, la patte peut être recollée simplement à l'aide de résine polyester (voir manuel d'entretien pages 100 et suivantes).



Approbation D.G.A.C.
Aéro 1202 /DT
du 9.9.88

Page
4 / 5

Siège Social :

Aérodrome d'Issoire-le-Broc

B. P. n° 7 - 63501 ISSOIRE

Tél. (73) 89-01-54

ISSOIRE, le 22 Août 1988

BULLETIN SERVICE ~~A~~ N° 33

- reprotéger la surface de la patte de fixation mise à nu à l'aide d'un primaire de bonne qualité (au chromate de zinc, transpac, etc...)
- reposer les toiles arrachées : 3 couches de toile 224 et résine standard WASSMER (voir manuel d'entretien pages 100 et suivantes)

b) - Dégât important

Ce paragraphe doit être appliqué dès que la corrosion ou le défaut de liaison des pattes de fixation concerne plus de 2 pattes à la fois ou pour tout autre endommagement. La réparation impose alors de retirer entièrement le cadre du fuselage.

Cette opération ne peut être effectuée que par un atelier agréé ayant prévu les travaux sur structures composites polyester dans ses spécifications d'agrément.

Les solutions de réparation N° 5 WA 26 et N° 3 WA 28 décrivent les opérations à effectuer.

Attention : En aucun cas, ne déposer intégralement ce cadre car sa position exacte doit être repérée en fabriquant un outillage approprié.



Approbation D.G.A.C.
Aéro 1202 /DT
du 9.9.88.

Page

5/5